

BSI INTERNATIONAL PRIVATE BANKING

Société Anonyme Monégasque

au capital de 10 000 000 euros

Siège social : 1, avenue Saint-Michel - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

(en euros)

ACTIF	2006	2005
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	13 422 467	12 096 929
Créances sur les établissements de crédit.....	582 072 796	532 823 370
Opérations avec la clientèle.....	102 642 246	51 064 833
Participations et titres détenus à long terme.....	250 000	249 850
Immobilisations incorporelles.....	2 895 936	3 629 378
Immobilisations corporelles.....	403 004	644 624
Autres actifs.....	1 824 151	5 291 372
Comptes de régularisation.....	881 599	856 336
Total de l'actif.....	704 392 199	606 656 692
PASSIF	2006	2005
Dettes envers les établissements de crédit.....	52 325 753	11 150 265
Opérations avec la clientèle.....	606 598 360	551 152 799
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs.....	1 470 285	860 048
Comptes de régularisation.....	3 370 686	3 424 040
Provisions pour risques et charges.....	3 807 388	4 410 130
Dettes subordonnées.....	12 513 472	12 513 472
Fonds pour risques bancaires généraux.....	3 833 234	3 239 044
Capitaux Propres hors FRBG.....	20 473 021	19 906 894
Capital souscrit.....	10 000 000	10 000 000
Réserves.....	5 212 966	5 194 440
Report à nouveau.....	4 693 929	4 341 930
Résultat de l'exercice.....	566 126	370 524
Total du passif.....	704 392 199	606 656 692

Hors-bilan	2006	2005
Engagements donnés		
Engagements de financement	55 971 247	57 166 341
Engagements de garantie	6 096 585	32 453 216
Engagements reçus		
Engagements de garantie	1 971 333	2 769 132

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2006

(en euros)

	2006	2005
Intérêts et produits assimilés	22 913 202	16 800 481
Intérêts et charges assimilées	(16 973 835)	(11 457 816)
Commissions (produits)	14 209 667	13 198 716
Commissions (charges).....	(321 555)	(446 839)
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de négociation	3 864 379	5 750 646
Gains ou pertes sur opérations de portefeuille de placement		33 197
Autres produits d'exploitation bancaire	775 583	771 684
Autres charges d'exploitation bancaire	(4 597 390)	(1 190 792)
Produit net bancaire.....	19 870 051	23 459 277
Charges générales d'exploitation.....	16 524 075	19 976 225
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	1 130 629	1 363 131
Résultat brut d'exploitation	2 215 347	2 119 921
Coût du risque	(24 129)	(6 674)
Résultat d'exploitation	2 191 218	2 113 247
Résultat courant avant impôt	2 191 218	2 113 247
Résultat exceptionnel.....	(747 882)	(1 642 488)
Impôt sur les bénéfices.....	283 020	185 235
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées	(594 190)	85 000
Résultat Net.....	566 126	370 524

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS AU 31.12.2006***1 - Principes comptables et méthodes appliquées******1.1 Introduction***

Les états financiers de la BSI International Private Banking sont établis en accord avec la réglementation applicable aux établissements de crédit de la Principauté de Monaco, conformément aux dispositions des conventions franco-monégasques et du règlement 91.01 du 16 janvier 1991 du Comité de la réglementation bancaire.

1.2 Présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme aux dispositions prévues pour l'établissement des états annuels et tient compte de l'évolution de l'activité survenue suite à l'agrément de la BSI 1873 Monaco, en qualité de Banque, le 21 mars 1995.

1.3 Principes et méthodes comptables***a. Conversion des comptes libellés en devises***

- Les comptes d'actif et de passif en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes et les gains résultant de cette réévaluation sont enregistrés dans le compte de résultat.

- Opérations de change au comptant et à terme

A chaque arrêté comptable, les contrats de change au comptant sont évalués au cours du marché au comptant de la devise concernée.

Les opérations de change à terme sont des opérations adossées et leur réévaluation suit le même principe que les contrats comptant.

b. Risque de crédit

Le risque de crédit est géré dans le respect du CRB 2002-03 du 12 décembre 2002.

- Les concours accordés aux clients sont essentiellement des crédits à court terme liés à l'activité de gestion de patrimoine, et l'acceptation d'un dossier de crédit est inhérent à la constitution d'un gage de monnaie et de valeurs mobilières (article 2 alinea 13 et 59 à 61-1 du Code de Commerce Monégasque). La banque utilise un système de «rating» (1 à 5) basé pour l'appréciation du risque sur la valeur du nantissement ou des garanties reçues et le montant des concours accordés.

- Les encours litigieux et les impayés de plus de 90 jours sont déclassés en créances douteuses, qu'ils soient assortis ou non de garantie ou de gage et dans le respect du principe dit de «contagion». Ils sont à nouveau inscrits en encours sains dès lors que le risque de crédit avéré devient inexistant.

Les provisions, inscrites en déduction des créances douteuses et litigieuses sont constituées individuellement et prennent en compte les risques et perspectives de recouvrement.

c. Intérêts et commissions :

- Les intérêts à recevoir ou à payer sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis.

- Les commissions, autres que celles assimilées à des intérêts, sont comptabilisées dès leur encaissement en compte de résultat.

d. Portefeuille titres

- Titres de participation

Les titres de participation non consolidés sont constitués des participations égales à 10 % au moins du capital des sociétés émettrices et sont enregistrés pour leur valeur d'acquisition.

e. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées du coût d'acquisition des logiciels et figurent au bilan pour leur coût historique.

Les immobilisations corporelles sont maintenues au bilan pour leur coût historique et sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation prévue.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- logiciels et matériel informatique : de 3 à 7 ans
- mobiliers et matériels : de 5 à 7 ans
- aménagements : de 7 à 10 ans

f. Impôts sur les bénéfiques

L'impôt sur les bénéfiques est calculé au taux en vigueur à Monaco, soit 33.33 %

2 - Contrevaieur de l'actif et du passif en devises

(en milliers d'euros)	2006	2005
Total de l'actif en devises	213.350	188.967
Total du passif en devises	213.034	187.243

3 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	Eléments Incorporels	Eléments Corporels
Montants bruts au 1 ^{er} janvier 2006.....	6.098	4.201
Mouvements de l'exercice	47	(353)
Montants bruts au 31 décembre 2006	6.145	3.848
Amortissements et provisions cumulés en fin d'exercice.....	3.249	3.445
Montants nets au 31 décembre 2006	2.896	403
Dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2006 ..	799	332

4 - Encours de la clientèle

(en milliers d'euros)	2006	2005
Opérations avec la clientèle (actif)		
- Encours sains	102.238	50.897
- Encours douteux nets de provisions	8	66

5 - Créances et dettes rattachées sur opérations interbancaires et opérations de la clientèle

(en milliers d'euros)	2006	2005
Actif		
- Créances sur les Etablissements de crédits.....	1.429	865
- Créances sur la Clientèle.....	396	102

(en milliers d'euros) 2006 2005

Passif

- Dettes envers les Etablissements de crédit..... 293 44
 - Dettes envers la Clientèle 1.047 492
 - Dettes sur emprunts subordonnés 314 313

6 - Autres actifs et autres passifs

(en milliers d'euros) 2006 2005

Actif

Comptes de règlement relatifs aux titres..... 974 4.168
 Débiteurs divers..... 850 1.124
Total 1.824 5.292

Passif

Créditeurs divers..... 1.470 860
Total 1.470 860

7 - Comptes de régularisation – actifs et passifs

(en milliers d'euros) 2006 2005

Actif

Compte d'ajustement sur devises 237 256
 Charges constatées d'avance 630 595
 Produits à recevoir..... 14 5
Total 881 856

Passif

Charges à payer 3.371 3.424
Total 3.371 3.424

8 - Provisions

(en milliers d'euros) Montant au Dotations de Reprise de Montant au
 01.01.2006 l'exercice provisions 31.12.2006

Provisions pour pertes
 et charges 4.410 220 823 3.807

Le poste provisions pour risques et charges est composé, à hauteur de € 3.517 k, de provisions pour risques liés à la gestion de la clientèle.

9 - Fonds propres

(en milliers d'euros) Montant au Mouvement Montant au
 01.01.2006 de l'exercice 31.12.2006

Capital 10.000 10.000
 Réserve statutaire 711 19 730
 Autres réserves..... 4.483 4.483
 Report à nouveau 4.342 352 4.694

(en milliers d'euros)	Montant au	Mouvement	Montant au
Fonds pour risques Bancaires Généraux	3.239	594	3.833
Total.....	22.775	965	23.740

Les fonds pour risques bancaires généraux sont inclus dans les fonds propres retenus pour le calcul des ratios prudentiels applicables dans la profession. Le fond pour risques bancaires généraux créé conformément au C.R.B. 90.02 du 23/02/90 est destiné à couvrir les risques généraux de l'activité bancaire.

Le capital de la société est divisé en 50.000 actions de € 200 de nominal chacune, toutes de même catégorie. La majorité des actions est détenue par le groupe BSI S.A. qui présente des comptes consolidés intégrant ceux de la société.

Après affectation des résultats de l'exercice 2006, les réserves statutaires seront portées à € 758 k et le report à nouveau à € 5.232 k. Les fonds propres seront ainsi augmentés de € 566 k.

10 - Emprunt subordonné à durée indéterminée

Un contrat d'emprunt subordonné à durée indéterminée a été signé entre notre maison-mère et nous-mêmes pour un montant de euros 12.200 k. Conformément à l'article 4 c) du Règlement 90-02 modifié du 23 février 1990 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif aux fonds propres, ce dernier peut être intégré dans les fonds propres complémentaires sans toutefois excéder le montant des fonds propres de base.

11 - Opérations avec le groupe (hors dettes et créances rattachées)

(en milliers d'euros)	2006	2005
Créances sur les Etablissements de crédit.....	571.188	522.598
Dettes envers les Etablissements de crédit.....	52.033	11.106
Dettes sur emprunts subordonnés.....	12.200	12.200

12 - Ventilation des créances et dettes selon la durée restant à courir

(en milliers d'euros hors dettes et créances rattachées)

	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
Créances sur les établissements de crédit à terme	491.590	17.216		508.806
Créances sur la clientèle à terme	39.080	1.376	147	40.603
Dettes envers les établissements de crédit à terme	50.985	1.048		52.033
Comptes créditeurs à terme de la clientèle	479.812	5.290		485.102

13 - Commissions et gains sur opérations de portefeuille de négociation

(en milliers d'euros)	2006	2005
Produits		
Commissions sur titres gérés.....	13.791	12.803
Autres commissions / titres pour cpte de la clientèle	91	97
Autres commissions sur opérations avec la clientèle.....	328	299
Gains sur opérations de change et arbitrage	3.144	3.530
Total produits.....	17.354	16.729

Charges

Commissions sur opérations de titres	240	378
Charges sur prestation de services financiers	82	69
Autres charges d'exploitation bancaire	4.597	1.191
Total charges	4.919	1.638

Les autres charges d'exploitation ont augmenté en 2006, variation qui s'explique par une modification de présentation des comptes de l'exercice et notamment la reclassification dans cette rubrique des honoraires des gestionnaires externes (préalablement inscrits en charges générales- rémunérations d'intermédiaires).

14 - Frais de personnel

(en milliers d'euros)	2006	2005
Salaires, traitements et indemnités.....	6.643	6.217
Charges sociales et autres frais de personnel.....	1.609	1.575
Total	8.252	7.792

Au 31 décembre 2006, l'effectif (utilisé) se compose de 54 personnes dont 31 cadres.

15 - Informations sur le hors-bilan

(en milliers d'euros)

● Engagements sur les instruments financiers à terme

	A recevoir	A livrer
Opérations de change au comptant		
Euros achetés non encore reçus	1.085	
Devises achetées non encore reçues	576.908	
Euros vendus non encore livrés.....		1.144
Devises vendues non encore livrées.....		576.824
Opérations de change à terme		
Euros à recevoir contre devises à livrer	127.273	125.295
Devises à recevoir contre euros à livrer	125.282	127.052
Devises à recevoir contre devises à livrer.....	24.385	
Devises à livrer contre devises à recevoir		24.378

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle et adossées auprès de notre maison mère.

● Engagements donnés

	2006	2005
Engagements de financement en faveur de la clientèle	55.971	57.166
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	152	152
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	5.944	32.301
Total	62.067	89.619

● Engagements reçus

	2006	2005
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	1.971	2.769
Total	1.971	2.769

16 –Autres informations**Contrôle Interne**

Conformément au règlement du C.R.B.F. n° 97.02, modifié par l'arrêté du 31 mars 2005, deux rapports ont été établis et adressés au Secrétariat Général de la Commission Bancaire :

- Un rapport annuel sur l'activité du contrôle interne
- Un rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques.

Ratios prudentiels**● Ratio de solvabilité**

Ce ratio mesure le rapport entre les fonds propres de la Banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires et doit être au moins de 8 %, limite largement respectée.

● Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de mesurer la capacité d'un établissement à rembourser ses dettes à court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ce ratio sont définis par le règlement CRBF 88/01.

Le rapport de liquidité à un mois était au 31 Décembre 2006 de 156 % pour une obligation minimale de 100 %.

● Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Le CRBF 86.17 fixe à 60 % l'obligation de couverture des actifs immobilisés et des emplois longs par les fonds propres et ressources permanentes. Celle-ci était au 31 décembre largement satisfaite.

**RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2006**

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2006 pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

Le total du bilan s'élève à 704.392.199 €

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 566.126 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2006 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2006 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 27 mars 2007.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Roland MELAN